



Quand des nuls s'égarèrent en histoire postale

Se piquer de faire de l'histoire postale sans s'y connaître en histoire tout court amène certains à se fourvoyer gravement. On suggérera donc aux fautifs de se renseigner avant de prendre certaines vessies pour des lanternes. Démonstration :



L'histoire postale, en tant qu'étude des timbres, lettres et oblitérations reflétant les vicissitudes de l'histoire, s'est initialement cantonnée aux conflits de l'époque classique.

La place des guerres en histoire postale

Ainsi se concentrait-elle encore, jusqu'aux années 1960, autour de la guerre de 1870, de celle de Sécession, et de quelques expéditions coloniales, telles que la conquête de l'Algérie ou la guerre du Transvaal. Curieusement, les collectionneurs de ces années 1960 n'avaient manifesté que peu d'intérêt pour le courrier de la guerre de 1914-18, alors que nombre d'entre eux pourtant l'avaient directement subie, sans parler de ceux qui n'avaient cessé de défiler, entre les deux guerres, dans les manifestations récurrentes d'anciens combattants. Et ce, malgré l'impulsion donnée à ce passionnant champ de recherche par le génial ouvrage de l'éminent auteur Stéphane Strowski, puis par ceux du colonel Deloste et de Raoul Hubinont. Or, curieusement, il en avait été autrement de la collection de la Seconde Guerre mondiale, où pourtant la France n'avait que peu brillé. Les correspondances de ce récent conflit n'en étaient pas moins recherchées, comme l'avait constaté le grand philatéliste, Adrien Aron, bien davantage que celles de 14-18. Peut-être à cause des chocs successifs provoqués par l'occupation, puis par la libération. Considérée, en effet, au départ, comme une nouveauté, l'histoire postale de la Seconde Guerre mondiale a ensuite amplifié le nombre de ses adeptes, en liaison avec le mouvement général de modernisation du champ de l'histoire postale et le progrès des collections thématiques. De plus, la multiplication des contacts

internationaux entre philatélistes a favorisé ce développement, en facilitant la circulation des pièces rares entre les différents pays. Enfin l'intervention dans ce domaine de différents auteurs de qualité, tels qu'en France le colonel Deloste, ou Bertrand Sinais, ou encore, en Allemagne, Karl Kurt Wolter, a fourni aux spécialistes des orientations et des exemples facilitant leurs recherches.

Mais cette extension de la collection d'histoire postale aux plis d'intérêt historique de l'époque moderne n'a pas eu que des avantages.

Cette spécialité, initialement développée par des collectionneurs de qualité, disposant des connaissances historiques et philatéliques de base acquises à travers leurs études, leurs lectures ou leurs expériences, a non seulement suscité des disciples, mais aussi été envahie par des suiveurs.

Les faiblesses en histoire postale de certains de ses nouveaux adeptes

Or certains de ces nouveaux venus, à la bourse plus ouverte que la cervelle, se sont révélés totalement dépourvus de la culture historique minimale nécessaire à la réalisation de leurs collections. Cela n'aurait pas été un mal, si du moins, ils avaient fait l'effort de suppléer leur manque initial de connaissances par un effort raisonnable de documentation sur le cadre historique des pièces recherchées. Mais ce n'a pas toujours été le cas. Malheureusement pour eux, car c'est ainsi qu'ils n'ont pas su éviter de prendre si souvent pour des lanternes les vessies que l'on s'est plu à leur proposer.

Des pièces de complaisance non dépourvues d'intérêt

Nous ne voulons pas parler ici du goût de ces débutants pour les pièces de complaisance, qui ont abondé en certains domaines de la Seconde Guerre mondiale. Celles-ci ont certes été critiquées à juste titre, mais parfois avec trop de sévérité. S'il est préférable en effet de s'en tenir aux plis « nature », les pièces de complaisance peuvent aussi, en effet, être collectionnées sans dommages, à condition d'être acquises et présentées comme telles. Elles donnent bien souvent des reflets frappants de la période étudiée. Ainsi en est-il, par exemple, des affranchissements « mixtes » de Jersey ou Guernesey sous l'occupation allemande, qui associaient à un timbre hitlérien, seul nécessaire pour en régler le port, un timbre anglais ou insulaire superflu. Grâce à eux cette occupation d'infimes parcelles de l'Empire britannique ne risquera pas d'être oubliée ! D'autant plus que ces plis ont, dans leur majorité, réellement circulé par la Feldpost 1.

Il en va de même des lettres de la « L.V.F. » (*formation de troupes engagés volontairement sous l'uniforme nazi, pendant l'Occupation*), lorsque ces documents ont été décorés des inutiles vignettes « de franchise » à surtaxe de cet organisme, alors que la simple mention « Feldpost » aurait suffi à assurer leur circulation. Ces plis, par-delà leur caractère ouvertement philatélique, évoquent, en effet avec clarté la réalité de la collaboration. Même chose pour les nombreux timbres surchargés patriotiquement, sinon régulierement, à la Libération, dont la présence, si souvent philatélique, sur les lettres n'altère pas le pouvoir d'évocation historique. De même les plis affranchis des timbres à surtaxe de plus en plus excessive émis d'abord par Vichy ●●●

● ● ● (1F50 + 8F50), puis, plus encore par la France Libre (du 10F75 + 200F d'A.E.F., au 1F50 + 98F50 de la France Combattante) **2**. Leur emploi, nécessairement philatélique, mais souvent extrêmement rare sur le courrier d'époque, illustre clairement l'intensité des propagandes de guerre des camps en présence, ... ainsi que de leurs besoins financiers, toujours croissants.



3

LE PIÈGE REDOUTABLE DES PIÈCES TRUQUÉES

Mais, à côté de ces plis plus ou moins de complaisance, ont également vu le jour, sous la Seconde Guerre mondiale, diverses pièces truquées, voire même grossièrement fausses, à exclure sans merci, tant elles constituent de véritables défis à l'évidence historique.



4

Une floraison new-yorkaise de timbres apocryphes

Au premier rang de celles-ci, mérite d'être particulièrement cité le cas des timbres français ou coloniaux, revêtus à New York, en 1943, de la surcharge encadrée apocryphe « PAR AVION/ Bâtiment de Ligne/ RICHELIEU » :

5



L'essentiel a été dit, par un excellent article d'Annette Apaire et Bertrand Sinais, publié en 2002 par *Timbres magazine*, sur l'histoire de ce vaisseau, encore que de façon peut-être un peu trop lyrique, si l'on s'en rapporte à sa participation assez limitée à la Seconde Guerre mondiale. Mais surtout ces auteurs ont eu le mérite de révéler les dessous de la fabrication des prétendus timbres surchargés du nom du *Richelieu* et de leur mise en circulation à l'insu de l'équipage et de son commandant.

Pourtant, la présence répétée dans les ventes, depuis quelques années, de correspondances plus ou moins douteuses du *Richelieu*, adressées à Dakar ou aux Etats-Unis avec de tels surchargés, et invoquées, on le verra, pour justifier l'inscription de ces timbres dans plusieurs catalogues, nous conduit aujourd'hui à en opérer l'examen critique, en **confrontant ces plis aux phases essentielles du déroulement de la guerre.**

Le miracle de la multiplication des surcharges

Après la guerre, le 1F50 *Pétain*, revêtu de cette surcharge, a d'abord été présenté comme un timbre paru isolément, et que

l'on aurait surchargé « **sur** » le *Richelieu* après son arrivée à New York, où on l'avait envoyé en février 1943, pour être révisé et modernisé.

A noter que cette surcharge, qui n'avait rien à voir avec celles de la France Libre, avait, bien au contraire, été composée par ses créateurs de façon à respecter le médaillon de Pétain **3**. Elle était en effet censée être émise, en 1943, « sur » un vaisseau qui,

jusqu'ici, n'avait tiré que sur les Alliés lors de l'affaire de Dakar, et constituait encore un véritable repère flottant de pétainistes (*au point qu'à son arrivée à New York, 300 marins patriotes s'en étaient immédiatement évadés pour rejoindre les Forces navales françaises libres*).

Ce timbre aurait été destiné à régler la surtaxe aérienne des lettres en franchise militaire de son équipage, expédiées par avion. Ce qui, auparavant, se faisait fort bien avec le même timbre sans surcharge.

Puis l'apparition timide de ce timbre isolé avait été suivie d'une floraison d'autres timbres du Sénégal ou de Mauritanie, revêtus de la même surcharge **4**. Leur présence dans la poste embarquée de ce navire ne semblait pas incohérente, bien qu'exagérément variée, puisque, avant son arrivée aux Etats-Unis, le *Richelieu* qui mouillait depuis 1940 à Dakar, pouvait avoir été approvisionné en timbres du Sénégal ou de Mauritanie (*colonie dont, à l'époque, les timbres, dépourvus d'utilisateurs locaux, avaient servi dans toute l'Afrique Occidentale Française*) **5**. Enfin on a même rencontré, plus récemment encore, quelques autres timbres de France et d'Algérie revêtus de la même surcharge, en vue d'on ne sait quel usage.

Il semblerait que ces timbres aient été acquis à la poste de bord par quelques négociants locaux de timbres (sinon puisés dans leurs stocks de nouveautés philatéliques), puis surchargés à New York **par leurs soins** à l'aide d'un cachet à main. Donc, à moins que cette version ne soit infirmée, il s'agirait au départ de timbres faux, insusceptibles d'intéresser les philatélistes, comme l'a souligné par ses créateurs de façon à respecter le médaillon de Pétain **3**. Elle était en effet censée être émise, en 1943, « sur » un vaisseau qui,

« *Décidément, beaucoup de publicité pour des fabrications*

et des faux qui n'ont pas grand-chose à voir avec la philatélie ».

Quant au cachet de surcharge, il aurait été « *noyé dans l'Hudson River* » (sic) selon une légende difficile à croire, à moins que ce fleuve n'ait coulé très près de la rue Drouot.

Ces surchargés sont initialement apparus sur le marché philatélique de New York, à des prix élevés, mais seulement quelques semaines après le départ du *Richelieu* rénové pour l'Afrique du Nord, à la mi-octobre 1943. Ce fut seulement, semble-t-il, en novembre 1943 que leur apparition fut signalée par la presse américaine.

Des surcharges immédiatement désavouées par les sources autorisées

Les démentis officiels n'avaient pas tardé, tels celui de la Délégation de la France Combattante aux Etats-Unis, du 20 janvier 1944, qui mettait en garde les collectionneurs, à travers la même presse américaine, contre cette surcharge « *contre-faite* » et signalait l'arrestation du « *contrefacteur* ».

Simultanément, ce tour de passe-passe avait suscité le scepticisme de quelques collectionneurs avertis, car, malgré son inspiration, directement tirée des surchargés de 1928 de *l'Île de France*, la nouvelle surcharge, à leur différence, ne modifiait nulle valeur faciale, et ne répondait donc à aucune nécessité postale non satisfaite.

Ces démentis des représentations françaises sont corroborés par la photocopie d'extraits (malheureusement partiels et mal découpés) d'un numéro daté du 2 février 1944 (n° 48) de « *La Gazette du Richelieu* », bulletin de bord du vaisseau, paru alors que celui-ci croisait au large de la Norvège 6. C'est en effet seulement par ce bulletin et à cette date que les marins du cuirassé

vont apprendre l'existence de ces timbres soi-disant surchargés à leur bord. Ce document m'a été remis, à l'issue de l'un de mes cours donnés en Sorbonne, en 1996-1997, sur « *Le timbre, reflet et ressort de l'histoire contemporaine et de la vie politique* », par l'un de mes auditeurs, M. Sguerso, collectionneur avancé que je tiens à remercier.

En voici quelques citations :

« *Pendant le séjour du Richelieu à New York, un certain nombre de timbres de France et d'A.O.F. ont été surchargés, sans aucune autorisation d'un tampon sec (sic !) portant l'inscription suivante :*

PAR AVION

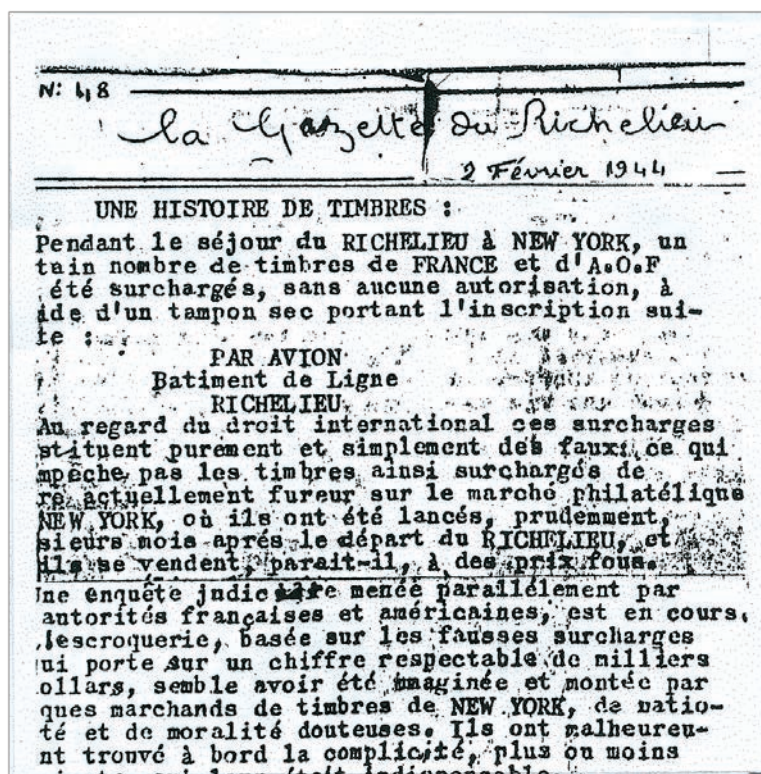
Bâtiment de Ligne

RICHELIEU

Au regard du droit international ces surcharges constituent purement et simplement des faux, ce qui n'empêche pas les timbres ainsi surchargés de faire fureur sur le marché philatélique de New York, où ils ont été lancés, prudemment, plusieurs mois après le départ du Richelieu... »

Un peu plus loin, le même article apprend aux lecteurs de l'équipage du *Richelieu* qu'« **une enquête judiciaire menée parallèlement par les autorités françaises et américaines est en cours, et que cette escroquerie, basée sur les fausses surcharges ... semble avoir été imaginée et montée par quelques marchands de timbres de New York ...** ». Et, ici, l'auteur, pétainiste mal reconverti, ne peut s'empêcher d'ajouter que ces marchands, dont il condamne à juste titre l'action, seraient « **de nationalité et de moralité douteuses** ». Comme si, à ses yeux, une nationalité incertaine aurait constitué une tare aggravant la falsification. Ce faisant, ledit auteur semblait oublier qu'aux Etats-Unis, c'étaient les Français qui étaient alors les étrangers dont la nationalité aurait pu être jugée « douteuse », par des Américains affectés du même chauvinisme que lui.

Quoi qu'il en soit, toutes les sources autorisées ont concordé, dès l'origine, pour voir dans ces



6

- ● ● surchargés ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des timbres faux, à exclure de toute collection philatélique.

LA PSEUDO « RÉHABILITATION » DE CES SURCHARGES APRÈS GUERRE

Pourtant, tous ces démentis, officiels ou non, n'allaient pas empêcher, comme on va le voir, certains catalogues de les mentionner, en invoquant, pour cela, la présence de tels timbres sur des plis du *Richelieu* soi-disant « parvenus » à Dakar et aux Etats-Unis.

Comme si la présence de quelques faux sur de **très rares** lettres censées avoir circulé, aurait pu avoir pour vertu de transformer rétrospectivement les milliers d'exemplaires restés neufs de ces mêmes faux en timbres authentiques.

Ces figurines n'ont donc rien eu de commun avec les timbres de *l'Île de France*, qui, même si leur naissance a fait l'objet d'une procédure irrégulière, comme l'a établi Guy Prugnon, n'en ont pas moins été surchargés à l'initiative du seul postier embarqué, puis vendus normalement aux passagers à leur valeur faciale par la poste du bord, pendant la traversée concernée. Sans oublier que tous les plis qu'ils ont affranchis sont régulièrement parvenus à destination, après avoir été catapultés.

Le catalogue *Thiaude*, qui semble avoir le premier

mentionné le 1F50 *Pétain* surchargé, a justifié son inscription au catalogue, en ces termes : « *Ce timbre a été surchargé sur le Richelieu en rade de New York sur l'initiative du vaguemestre du bord. Des lettres et cartes affranchies avec ce timbre sont parvenues aux Etats-Unis et au Sénégal* ».

(Allégation nécessairement fautive, puisqu'une telle surcharge n'aurait pu être effectuée « **sur** » le vaisseau considéré, ni à la seule « *initiative du vaguemestre du bord* », simple sous-officier, à l'insu de son commandant et du reste de l'équipage.) L'ancien *Maury*, dans son ultime édition de 1980, avait catalogué lui aussi ce même 1F50, comme il le faisait habituellement pour toutes les figurines officieuses à la marge de la philatélie. Mais du moins s'était-il, lui, abstenu de toute justification mensongère.

Quant au catalogue *Cérès*, il a repris l'argument du catalogue *Thiaude*, sur les lettres « *parvenues* » à Dakar, en exprimant textuellement la même pseudo-justification, dont nous allons vérifier plus loin la vanité : « *Des lettres et cartes affranchies avec ce timbre sont parvenues aux Etats-Unis et au Sénégal* ».

Le catalogue *Dallay*, en 2005-2006, a donné lui aussi la liste de ces surchargés très spéciaux, mais en évoquant l'historique de l'odyssée du *Richelieu*, ainsi que les conditions très particulières de fabrication de ses surcharges. Par ailleurs, il a clos son historique par le commentaire objectif suivant : « *Certaines cartes et lettres ont été affranchies avec ces surchargés, mais, sauf exception, pratiquement aucune n'a réellement voyagé* ».

Il est regrettable que cette observation essentielle ait été retirée dans le nouveau catalogue *Maury* 2012, repreneur du *Dallay*.

D'autant plus que la justification de l'inscription dans tous ces catalogues de ces timbres apocryphes a été basée sur la prétendue circulation de plis affranchis de ces timbres. Or, comme on va le voir, cette argumentation, de toute façon sans valeur, a reposé sur une quasi-totalité de pièces truquées.

DE RARES PLIS, À LA CIRCULATION INCERTAINE

Certes, de très rares lettres affranchies de ce timbre, ou d'autres valeurs totalisant 1F50, ont été expédiées à Dakar, frappées de l'oblitération hexagonale de ce vaisseau et d'une censure circulaire « Censure Française « *Richelieu* », entre mai et août 1943, mais toujours à l'adresse administrative d'un même fonctionnaire des PTT de Dakar. Le site internet « 1F50 Bersier » en donne deux exemples de bonne apparence, qui seraient dotés, paraît-il, de cachets d'arrivée au verso. Encore l'un d'eux, pourvu simultanément d'un affranchissement américain supplémentaire de 6 cts, aurait-il pu faire le même voyage, sans ce surchargé. Mais, quoi qu'il en soit, compte tenu de la qualité de fonctionnaire postal du destinataire de ces deux lettres, on ne voit pas ce qui pourrait l'avoir empêché d'y apposer lui-même des marques d'arrivée, pendant ou après la guerre. Par conséquent, à moins que n'apparaissent enfin de telles lettres, non seulement timbrées à l'arrivée, mais aussi adressées de façon précise à des particuliers dakarois non postiers, rien ne prouvera de façon absolue que celles-ci soient réellement parvenues au Sénégal. Sauf dans un seul cas, où la circulation effective de l'un de ces plis, oblitéré du 27 mai 1943 et arrivé à Dakar pendant la guerre, est attestée par la présence sur

7



ce document d'une censure américaine classique, avec au verso, un cachet d'arrivée du 24 juin suivant : La reproduction de ce superbe pli, qui illustre l'article de *Timbres magazine* de 2002, a figuré en tête de la rubrique « Poste aéronavale militaire » du Catalogue *Dallay* déjà cité (page 725), avant d'être reprise dans le *Maury* 2012 (p.882). Ce pli, peut-être le seul irréprochable de sa catégorie, n'en est pas moins adressé au même inévitable contrôleur des P.T.T. **7**.

Au demeurant, on pourra toujours se demander, devant le nombre si infime de plis pour Dakar, signalés avec des surchargés de New York, si, quand bien même, ils comporteraient, comme la lettre citée plus haut, un cachet de censure américain orthodoxe, en plus d'un cachet d'arrivée à Dakar, ils n'auraient pas, tout simplement, été glissés dans une liasse de courrier en partance du *Richelieu*, et n'auraient pas échappé de la sorte à l'attention du postier naval de départ, ... à moins, bien entendu, que celui-ci n'en eût, tout simplement été lui-même, l'expéditeur....

L'étrange paiement d'une surtaxe aérienne pour un courrier purement local

Quant au courrier censé être parvenu aux Etats-Unis, il semble avoir pour défaut de toujours comporter l'adresse à New York de l'un des négociants américains supposé avoir réalisé les surcharges **8**. Aussi peut-on se demander, par quelle acrobatie ces plis purement locaux, puisque postés **de New York pour New York** (du quai de Brooklyn, mouillage du *Richelieu*, à la demeure dudit négociant !), auraient pu réussir à emprunter la voie aérienne ?

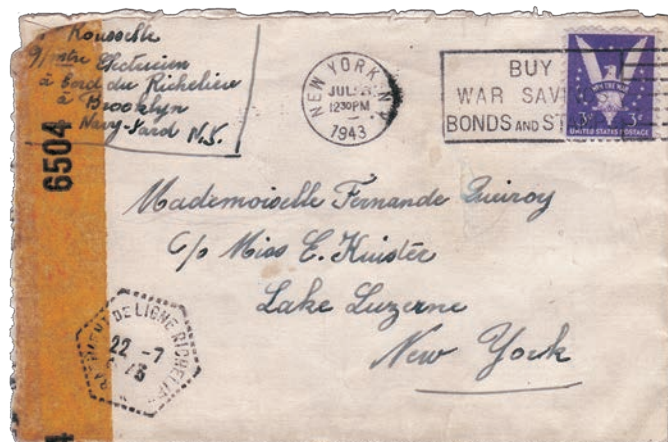
Enfin, on ne voit pas comment ces surchargés auraient pu être

utilisés depuis New York à destination des Etats-Unis, puisque les marins français, qui n'y disposaient pas de la franchise militaire interne, auraient dû acquitter leur port en timbres de ce pays, comme tel a été le cas sur le pli ci-joint **9**.

Bien sûr, il existe un tel pli, présenté par Annette Apaire et Bertrand Sinais dans leur article de 2002, qui est bien parvenu aux Etats-Unis, frappé du même cachet normal de censure américain que leur lettre pour Dakar. Sa circulation effective avec un surchargé algérien de 1F75 associé à un timbre américain ne fait donc aucun doute. Mais, comme ledit timbre aérien américain de 6 cts aurait suffi à couvrir son port intérieur **10**, le surchargé pourrait bien n'y avoir été considéré par la poste des Etats-Unis que comme un supplément décoratif. Si bien que la validité dudit surchargé comme valeur d'affranchissement n'est en rien confirmée par ce document.

Un second miracle, celui des « surchargés du Richelieu » oblitérés avant leur fabrication !

Divers entiers postaux du 1F20 *Pétain*, complétés par le 1F50 *Pétain* surchargé (ou parfois par un timbre d'A.O.F.), pour leur itinéraire aérien supposé, sont apparus dans les ventes de ces dernières années. La circulation effective de ces plis, annulés à des dates diverses par l'oblitération hexagonale du *Richelieu*, semble à première vue corroborée par le gros cachet de censure circulaire « Censure Française « Richelieu ». Malheureusement, apparaît alors un autre aspect du problème : Nombre des oblitérations hexagonales de bord frappant ces superbes cartes présentent la très curieuse particularité d'être **antérieures à l'apparition,**



9



10

voire même à l'impression des timbres surchargés qu'elles oblitérent, ce qui paraît traduire une performance exceptionnelle de la poste navale !

En effet, c'est seulement le 30 janvier 1943 que le *Richelieu*, entouré d'une importante escorte, a quitté Dakar pour New York, où il n'est parvenu que deux semaines plus tard, le 15 février 1943. Par conséquent toute oblitération antérieure sur les surchargés de New York est nécessairement fautive, comme, par exemple, celle du ●●●

Novembre 1942, le tournant décisif de la Seconde Guerre mondiale, méconnu des faussaires



12

Mais plus fausse encore, si l'on peut dire, est, sur un pli identique, une oblitération du 6 novembre 1942 **12**, c'est-à-dire précédant de deux jours le débarquement allié du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord, face auquel, à Oran comme au Maroc, l'armée et la flotte de Vichy vont tirer sur nos libérateurs, et leur résister pendant 3 jours. Il ne s'agira pas là d'un respect aveugle des conventions d'armistice, puisque, en Tunisie, là où les intervenants seront allemands, la même armée et la même flotte vichystes vont leur livrer la Régence, sans un seul coup de revolver. Quant aux forces vichystes du Maroc, le cessez-le-feu ne leur sera finalement ordonné que le 11 novembre 1942, par Juin et Darlan, capturés à Alger 3 jours plus tôt.

Car à Alger, ce 8 novembre 1942, le débarquement allié aura réussi. La cité, avec son port intact, sera tombée en un seul jour aux mains des Alliés, grâce à 400 patriotes français, aux deux-tiers de religion juive. Ces 400 résistants bien décidés, commandés par José Aboulker et Henri d'Astier de La Vigerie, vont en effet parvenir sans verser de sang, à neutraliser Alger et sa division pendant 15 heures, en y occupant à l'improviste, à 0h30 les points stratégiques, et en y arrêtant les grands chefs militaires, Juin et Darlan. Comme ils vont en outre concentrer sur eux, après le lever du jour, la répression vichyste, ils vont ainsi permettre aux Alliés, débarqués grâce à eux sans opposition, d'encercler rapidement la ville avec son port intact, et d'en obtenir la capitulation vers 18 heures.

Ainsi, le 6 novembre 1942, comme on le voit, le *Richelieu* n'était pas prêt d'aller se faire réparer aux Etats-Unis. L'analphabète qui a confectionné ces cartes n'aurait pas dû l'ignorer, et moins encore ceux qui continuent à les vendre ou à les acheter, car ce mois de novembre 1942 a été pour la France occupée un immense moment d'espoir, grâce à la libération de l'Afrique du Nord et au retour bien qu'un peu forcé de l'armée d'Afrique et de sa flotte dans le camp allié.

L'ignorance de ce truqueur est d'autant moins acceptable que, pour le monde entier, ce même mois de novembre 1942 a aussi marqué le retournement de la Seconde Guerre mondiale. En effet, au succès du débarquement d'A.F.N., se sont alors ajoutés la victoire britannique à El Alamein et le déclenchement de la contre-offensive victorieuse des Soviétiques, à Stalingrad : avant novembre 1942, les Alliés sont ceux qui perdent. A partir de novembre 1942, ce sont les Alliés qui gagnent.

●●●22 décembre 1942 présentée ici **11**.

Un temps où la marine vichyste était soumise aux exigences allemandes

Pourtant cela n'a pas empêché des oblitérations du *Richelieu*, datées d'avant le débarquement allié, de figurer sur ces timbres surchargés aux Etats-Unis : Il en a été ainsi non seulement de celles oblitérées du 6 novembre 1942 **12**, alors que le régime de Vichy battait encore son plein à Dakar, mais même de l'une d'elles, dont le 1F surchargé du Sénégal est oblitéré en date du 10 octobre 1942 **13**.

Or, à cette date, le Sénégal vichyste est sous l'empire des **Protocoles de Paris**, signés le 28 mai 1941 par l'Amiral Darlan au nom du gouvernement de Vichy, accords qui avaient prévu :

1°) La cession à l'ennemi d'une base navale à Dakar :

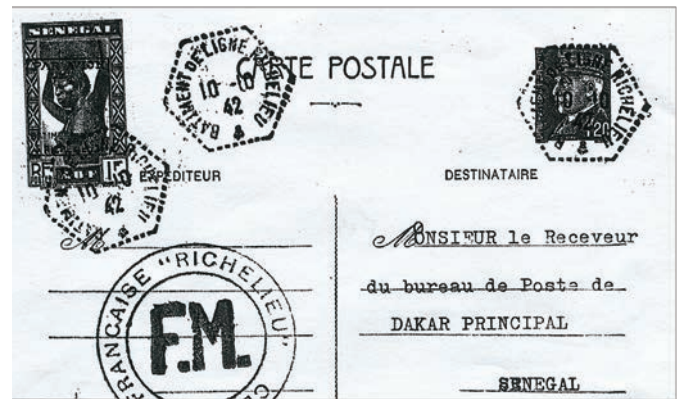
« 1. - Le gouvernement français (de Vichy) se déclare prêt, en principe, à permettre aux navires de guerre et de commerce allemands d'utiliser comme point d'appui le port et les installations de DAKAR et à accorder dans cette zone un point d'appui pour l'Armée de l'air allemande. Cet accord doit d'abord se traduire, au cours d'une première période commençant le 15 juillet 1941, par le fait que des sous-marins allemands seront ravitaillés dans le port de DAKAR par un bateau ravitailleur et que des navires de commerce allemand pourront y faire escale. ... »

2°) l'engagement de défendre cette future base allemande contre les Anglo-Américains si ces derniers l'attaquaient :

« ... Le gouvernement français (de Vichy) se charge d'assurer, par ses propres moyens, la défense desdites organisations utilisées du côté allemand, ainsi que celle de l'ensemble des possessions



11



13

françaises en Afrique Occidentale, et de résister à toutes attaques, même en passant le cas échéant, à une action offensive contre les points d'appui ennemis d'où sont parties les attaques en question. »

3°) Ces « ennemis », contre lesquels les forces de Vichy pourraient être engagées étaient clairement visés dans le protocole complémentaire subséquent : « §1- Le gouvernement français (de Vichy) doit escompter que le droit d'utiliser le port de Bizerte, fixé dans l'accord sur l'Afrique du Nord ..., ainsi que l'aide à accorder aux forces de la Marine allemande prévus dans l'accord sur l'Afrique Occidentale française et l'Afrique Equatoriale française peuvent conduire à un conflit armé immédiat avec l'Angleterre ou avec les Etats-Unis ».

Cette éventualité acceptée d'un combat des marins français contre les Etats-Unis, alors que les Allemands eux-mêmes ne leur avaient pas encore déclaré la guerre (!), illustre le degré inouï de subordination de Vichy et de sa marine à l'ennemi.

Par conséquent les oblitérations du *Richelieu* sur les surchargés de New York, datées d'octobre ou de novembre 1942, en un temps où ce vaisseau était placé par l'Amiral Darlan et son gouvernement dans l'éventuelle obligation de défendre contre toute attaque américaine la future base allemande de Dakar, sont des faux non seulement grossiers, mais de plus particulièrement grotesques.

Des taxations aériennes peu cohérentes

Du moins sont oblitérés à une date convenable quelques-uns de ces entiers *Pétain*, dont trois du 10 octobre 1943 ont été adressés aux Etats-Unis, alors que le cuirassé rénové était encore à New York. Mais curieusement, ces trois cartes de même poids adressées le même jour à un même destinataire américain (et marchand de timbres), avec 3 frappes similaires de la même prétendue censure, sont affranchies, pour des surtaxes aériennes qui eussent dû être identiques, par 3 timbres surchargés de valeurs faciales différentes : les 1F25 du Sénégal **9 en page 27**, 1F75 d'Algérie **14** et 5F de France **15**.

Il est vrai que ces variations n'avaient pas grande conséquence, puisque, comme on l'a indiqué plus haut, pour écrire de New York où séjournait le *Richelieu* à toute autre destination américaine, seuls les timbres américains eussent dû être utilisés **10 en page 27**. Au surplus, comme, ainsi qu'on l'a vu, en l'absence de service postal aérien, sur un trajet local de New York pour New York, on se demande à quel titre aurait dû être recouvrée quelque surtaxe aérienne que ce soit.

Ainsi, non contents d'avoir ignoré les données élémentaires de la Seconde Guerre mondiale, les réalisateurs de ces cartes tout comme leurs acheteurs n'ont pas même



14



15

pris la peine de s'informer dans la littérature philatélique : Après tout, le *Dallay* de 2007-2008 indiquait clairement les dates limites d'envoi de courrier depuis le *Richelieu*, durant son séjour à New York, ainsi que l'impossibilité d'y employer des timbres français pour écrire aux Etats-Unis :

« Les marins du cuirassé « *Richelieu* » pendant leur séjour à New York du 18 février au 14 octobre 1943, ont envoyé des lettres aux Etats-Unis (avec timbres américains) ou en Afrique Française Libre (avec timbres français ou coloniaux) ».

On ne peut que déplorer la disparition, dans le nouveau *Maury* 2012, de cette phrase capitale, susceptible de protéger les collectionneurs contre des achats inconsidérés.

●●● **La curieuse présence de la censure sur des entiers non expédiés**

Enfin, pour porter la mesure à son comble, de telles cartes affranchies de timbres surchargés oblitérés à bord existent, même dépourvues de toute adresse de destinataire, et pourtant déjà « censurées ». Ainsi en est-il de celle revêtue d'un surchargé mauritanien de 2F oblitéré d'un cachet du *Richelieu*, daté du 10 octobre 1942, et présentée sur le site internet de l'A.C.T.L. **16**. On est ici en présence d'un entier, non seulement à fausse date, mais aussi non expédié, ce qui met en évidence la non fiabilité de sa pseudo-censure du *Richelieu*. Si bien que la présence de cette même censure du *Richelieu*, sur les très rares lettres correctement oblitérées et dotées de cachet d'arrivée, comme celles « parvenues » à l'agent postal de Dakar, risque de constituer un élément de discrédit. Car il est permis de se demander désormais pour tous les plis revêtus de ce cachet de censure atypique, vrai ou faux, si celui-ci y a été apposé avant, pendant, ... ou longtemps après leurs hypothétiques voyages. Il est vrai que l'oblitération du *Richelieu*, elle-même, avec ses datations fausses relevées ci-dessus, n'a pu être apposée ni par le postier de bord qui en changeait la date quotidiennement, ni par les marchands américains qui ont vécu ces événements à l'époque

du séjour new-yorkais de ce vaisseau. Cette oblitération n'a donc pu être appliquée qu'après la guerre, par des ignorants, à l'aide d'un cachet détourné ou faux. On mesure donc la vanité des justifications de catalogues, basées sur la prétendue existence d'un courrier affranchi de ces timbres, eux-mêmes apocryphes, et l'on peut s'étonner que des faux aussi nuls aient été répandus dans le public et catalogués par des éditeurs sérieux, qui pourtant n'ont pas songé à regarder de près les rares lettres invoquées pour justifier leur inscription au catalogue. En définitive, ce qui impressionne le plus dans cette affaire, ce n'est pas tant la nullité de ceux qui en ont fabriqué les documents, jointe à leur méconnaissance absolue de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, c'est la facilité avec laquelle la datation grossièrement fallacieuse de certains de ces plis n'a pas empêché de nombreux collectionneurs « spécialisés » dans la collection du courrier de cette guerre de se laisser tromper. Alors, ne les plaignons pas si, partageant la même ignorance que leurs vendeurs, ils ont acquis de tels objets au prix fort. Ne les plaignons pas, puisqu'ils n'ont pas même été capables de lire attentivement le *Dallay*, où, bien que dépourvus de connaissances historiques, ils auraient pu trouver les données permettant de vérifier les datations de leurs pièces essentielles.

En conclusion, un seul conseil, pour ces derniers qui ont payé le prix de leur ignorance : s'ils persistent encore à faire de la Seconde Guerre mondiale leur spécialité en philatélie, qu'ils en lisent enfin l'histoire. ■

Yves Maxime Danan
Professeur Emérite
à la Sorbonne,
Membre de l'Académie
de Philatélie de France
et de celle d'Europe

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ Bertrand Sinais, Article de *l'Echo de la Timbrologie*, n°1639, Février 1992.
- ◆ Annette Apaïre et Bertrand Sinais, « Souvenir d'une escale à Brooklyn : Les timbres du Richelieu », *Timbres magazine*, n°29, novembre 2002.
- ◆ Site web « 1F50bersier.free.fr » « Le 1F50 Pétain Bersier », Net, Oct. 2011.
- ◆ Site web « actl.forumgratuit.fr/Batiment-de-ligne-richelieu -> (Association philatélique des collectionneurs de la Seconde Guerre mondiale), Déc. 2011.

Sur les surchargés de l'île de France :

- ◆ Guy Prugnon, « Un coup monté, longuement prémédité ! », *Timbres magazine*, février 2012 (*Mise au point au sujet surchargés Ile de France*).

Sur les combats de l'armée d'Afrique contre les Alliés et la neutralisation d'Alger, le 8 novembre 1942 :

- ◆ Christine Levisse-Touzet, « L'Afrique du Nord dans la guerre (1939-1945) », Albin Michel, Paris, 1999.
- ◆ Yves Maxime Danan, « La vie politique à Alger de 1940 à 1944 », Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1963.
- ◆ Comité National Français, « La part de la Résistance française dans les événements d'Afrique du Nord » (Rapports des dirigeants et chefs des groupes ayant neutralisé Alger, le 8 novembre 1942), Les Cahiers Français, Société des Editions de la France Libre, Londres, août 1943.

16

